naître le pâle visage du Baptistin Leroux, le messager de trahison qui était venu apporter au comte de Plestin la mauvaise nouvelle.

" Camarades, reprit encore le chef, quel est le châtiment des traîtres?"

Une rumeur sourde courut dans l'assistance. On entendit ce mot terrible de la sentence sans appel :

"La mort!"

Le captif, dont les pieds seuls restaient attachés, tendit les mains dans un geste de prière.

- "Grâce! murmura-t-il d'une voix pleine d'épouvante.
- -Baptistin Leroux, fit le chef l'apostrophant directement, tu as trahi la Confrérie en livrant à nos ennemis le secret de l'association. Tu leur as vendu l'homme auquel nous sommes tous dévoués, et, pour mieux le perdre, tu t'es fait toi-même porteur de mauvaises noumettre hors la loi. Baptistin Leroux, tu as mérité la mort ; tu vas mourir.
- -Grâce! supplia encore le misérable, grâce! Je réparerai ma faute.

Il n'est plua en ton pouvoir de la réparer. D'ailleurs, d'autres crimes demandent vangeance. C'est toi qui a livré le marquis de Féror, que les bleus ont guillotiné à Brest. Ton crime doit être châtié. Es tu prêt à paraître devant Dieu?

- -Non, supplie le malheureux, non, je ne suis pas prêt. Donnez-moi le temps du repentir.
- -Il y a un prêtre parmi nous, reprit le chef impitoyable. Confesse tes fautes, il t'absoudra.'

On vit une longue silhouette noire se détacher sur la pâleur du jour, qui blanchissait le ciel. Un prêtre tremblant, éperdu, s'avança, surveillé par les deux gardiens du captif.

- "Grâce! implora une autre voix pleine de pitié, celle de Mapiaouank.
- -Eloignez-vous d'ici, Mapiaouank, fit le chef avec un léger tremblement. Rien ne peut sauver cet homme, et il vaut mieux que vos yeux ne contemplent pas cet affreux tableau."

Et comme le jeune homme s'éloignait, escorté par quatre des conjurés masqués, le prêtre, tremblant de douleur et d'effroi, s'approcha du condamné à mort. Il n'avait jamais rien vu de comparable à ce qu'il reçu l'épître suivante, qui l'avait fait réfléchir : avait sous les yeux. Sa lèvre bégayait, sa bouche ne parvenait point à prononcer un seul mot.

Leroux tomba aux pieds de l'homme de Dieu.

- "Sauvez-moi, père, gémit-il; dites-leur qu'ils n'ont pas le droit de tuer, que la religion le défend.
- -Confesse tes fautes, cria le chef impitoyable, ou bien nous les confesserons pour toi."

Le malheureux, bégayant, désespéré, fit le lamentable aveu de ses crimes. Le prêtre laissa tomber les paroles de miséricorde.

Alors Le Braz et Le Bellec porterent l'homme au pied du chêne. Deux basses branches, rugueuses et tordues, pendaient au-dessus des spectateurs du drame. (In y lia chacune des mains du condamné qui demeura ainsi suspendu d'un pied au-dessus du sol. Il fit entendre un suprême appel à la pitié de ses juges.

Au lieu de répondre, le chef fit un signe.

Une seule détonation ébranla les échos de la solitude. Le Bellec et Le Braz avaient déchargé leurs pistolets en même temps. L'une des balles trous le cœur, l'autre fracassa le crâne du traître.

Alors, sur la poirrine du cadavre, le chef attacha une feuile de papier blanc sur laquelle était tracé, en caractères de sang, ce mot révélateur et terrible : "Ganaz," qui signifie traître.

Le jour se levait, éclairant la lugubre scène. Dans le firmament, d'une merveilleuse pureté, l'azur pâle versait la lumière à la mer toute bleue qui roulait des paillettes d'or. Le roc géant se vêtait de pourpre, les masses sombres des arbres formaient de lourdes masses de velours vert et le bruit du double coup de feu avait éveillé en sursaut des milliers d'oiseaux que l'on voyait maintenant tournoyer dans les airs.

Le chef rassembla la troupe qui s'enfonça sous le couvert du bois, laissant pendre aux branches du la plus vive impression sur l'âme très peu romaine du chêne le cadavre sanglant du traître.

VI

## MAPIAOUANK

La route de Morlaix au Huelgoat n'était guère, en 1793, qu'un sentier raviné et sombre courant au travers des futaies farouches, des taillis épais et des landes sinistres qui boisaient tout le nord-ouest de la Bretagne.

C'était bien là la terre classique des vieilles épopées armoricaines. Sur cette terre, en effet, avaient dû combattre les redoutables héros de l'indépendance, les Waroc'h et les Morvan. La s'étaient mesurés plus tard les soldats celtes de Noménoë, d'Erispoë, de Salajin, d'Alain le Grand et les Normands de Gottfried et de Hasting. Plus tard encore, sur cette même velles, afin qu'un acte de rébellion de sa part le fit terre, les Bretons invincibles avaient défendu leur indépendance contre les rois angevins d'Angleterre. Puis, avec du Guesclin et Clisson, ils avaient soutenu les bannières du roi de France contre ces mêmes Anglais.

> Aujourd'hui, le vieux terroir protestait contre l'introduction des lois féroces du nouveau régime.

> La Révolution n'entrait point en Bretagne comme une libératrice ; elle y venait portant la proscription et la mort, traînant la guillotine dans ses fourgons. Dès lors la fibre de la vieille foi bretonne devait vibrer avec toute la force du sentiment d'indépendance enraciné dans ces âmes de fer et dans ces cœurs de chêne. L'insurrection couvait partout, prête à éclater.

Une semaine s'était écoulée depuis les graves événements dont Plestin avait été le théâtre. La ville de Morlaix, dont pas un seul des gardes nationaux n'avait eu à souffrir du nocturne conflit avec les membres de Kerret-ar-Laz, avait éprouvé néanmoins le frisson de la fièvre en apprenant que la rébellion grondait si près de ses murs. Le citoyen Thiard, avisé par le citoyen Killerton, échappé miraculeusement à la bagarre, avait éprouvé une joie si vive que, du coup, il avait fui jusqu'à Brest, s'y jugeant plus en sûreté dans la citadelle, sous la protection des baïonnettes du général Humbert.

C'était là que, le surlendemain de ce jour, il avait

## " Citoyen,

- " Lorsque, par une mesure injuste et inexplicable, les représentants de la nation française ont cru pouvoir interdire aux meilleurs patriotes des cinq départements bretons de s'unir pour la défense de la patrie et de leur propre territoire, ils n'ont pas tenu compte du dévouement dont ces patriotes avaient donné jusqu'ici de nombreuses preuves.
- "L'Anglais menace nos côtes, et ce n'est pas trop de toutes nos énergies réunies pour veiller à la sauvegarde du territoire que les armées de la République ne sauraient protéger efficacement sur tous les points. Les représentants ont-ils oublié avec quelle vaillance les milices des côtes bretonnes surent combattre et rejeter à la mer les troupes que l'Angleterre avait débarquées à Saint-Cast?
- " Fières de leur glorieux passé, ces mêmes milices, organisées en associations licites, veulent faire leur devoir jusqu'au bout, et elles te le font savoir, en dépit de l'interdiction prononcée contre elles, et dont elles ne tiennent aucun compte. Elles sauront prouver, par leur attitude, combien fut injuste cette mesure, et c'est pour protester contre elle que les membres de l'Association connue sous le nom de Kerret-ar-Laz ont arraché le ci-devant comte de Plestin et sa femme aux violences exercées contre eux par un certain Killerton de son vrai nom Arthur de Kergroaz, stipendié de la perfide Angleterre et agent de Pitt et Cobourg.
- " Voilà, citoyen, ce que nous avons tenu à te dire. Sois assuré que, quoi qu'il advienne, les gardes côtes armoricains sauront mettre tout leur courage et tout leur dévouement au service de la patrie."
  - " Salut et fraternité."

Cette missive, très fière et très énergique, produisit citoyen Thiard.

L'accusation formelle énoncée contre le citoven Killerton ne laissa pas que de le jeter en un véritable désarroi, en faisant germer une sourde méfiance en son esprit. D'ailleurs, l'accueil qu'il avait reçu des soldats bleus eux-mêmes lui avait suggéré de prudentes réflexions. Les mécontents étaient nombreux autour de lui. Il était sage de n'en point grossir le nombre par des mesures de rigueur aussi maladroites que vexatoires.

Le citoyen Thiard laissa donc dormir l'arrêté récemment pris et se garda bien d'en appliquer les pénalités.

Or, dans la semaine qui suivit les événements de Plestin, le chef de la redoutable association convoqua ses plus fidèles acolytes dans les bois de Hulgoat. Il allait conférer avec eux des intérêt de la Confrérie et de l'action qu'elle allait prochainement entreprendre; car de nouveaux avis de la côte avait signalé l'approche de la flotille anglaise au nord de Batz, de l'Aber-Vrac'h et de Trébeurden. Un débarquement semblait imminent, et l'on ignorait à quel chiffre pouvait s'élever la force armée dont disposait l'implacable rivale de la France.

A mesure que les événements se précipitaient, dans cette universelle conflagration qu'attisaient simultanément la guerre civile et la guerre étrangère, il devenait chaque jour plus difficile à un homme de cœur aussi attaché à son pays qu'à ses convictions, lorsque ces convictions étaient hostiles au nouvel ordre de choses établi en France, de savoir à quel parti se résoudre.

C'était même là la plus cruelle épreuve que pussent subir de sincères et loyaux patriotes.

Le jeune chef, dont la terrible autorité s'était si récemment affirmée dans l'exécution sommaire d'un traître, avait donc convoqué ses fidèles dans une clairière située au centre de ces vallées ombreuses et profondes que traverse le ruisseau dont les chutes portaient et portent encore le nom de Saint-Herbot. C'était là, sous le couvert des grands arbres, que le Conseil de la Confrérie allait se tenir.

Ce chef était un homme de trente ans environ. ancien marin, d'un savoir et d'une habileté consommée. D'une taille au dessus de la moyenne et merveilleusement prise, d'une vigueur herculéenne, il était plus remarquable encore par la mâle et pure beauté de son visage aux lignes de camée antique. Comme tous ses compatriotes, il portait les cheveux longs, des cheveux d'un noir brillant. Mais, selon la mode du temps, il les assemblait en queue attachée d'un ruban.

Il n'y avait, pour le connaître sous son véritable nom, qu'une poignée de lieutenants, ses camarades des plus lointaines expéditions, dévoués à la vie et à la mort, prêts à se faire hacher pour le jeune chef qu'ils s'étaient librement donné.

Alain Prigent, car c'était lui, avit pris pour quar. tier général une de ces huttes que les sabotiers constraisent avec tant de promptitude et de dextérité. Celle qu'il occupait était de vastes dimensions, ne contenant qu'une seule chambre en plancher de terre battue, sur lequel s'étendaient quelques nattes.

Dans un angle de la pièce, un lit de planches à peine rabotées et couvertes d'un matelas rudimentaire se dressait, et sur ce lit dormait, vaincu par la fatigue, le jeune homme mystérieux auquel ses compagnons avaient donné le surnom de Mapiaouank, " le jeune

Alain s'était assis, afin de ne point éveiller le dormeur. De temps à autre il tournait vers lui un regard de tendresse, d'une tendresse dont un observateur attentif n'aurait su dire si elle était celle d'un frère ou d'un époux. Car, dans sa pose abandonnée, dans le sommeil qui délassait son corps, Mapiaouank se révélait dans son sexe véritable, dans la grâce toute féminine de son déguisement.

Son visage, d'une exquise beauté, gardait jusque dans le repos le reflet de pudeur d'une âme virginale. Il dormait sous la garde de Dieu et sous la protection de cet homme fort et brave, qui consentait, avec un admirable respect, à n'être qu'un frère pour lui.

Tout à coup, le dormeur s'éveilla et, dans le mouvement qu'il fit pour se dresser sur son séant, il défit